



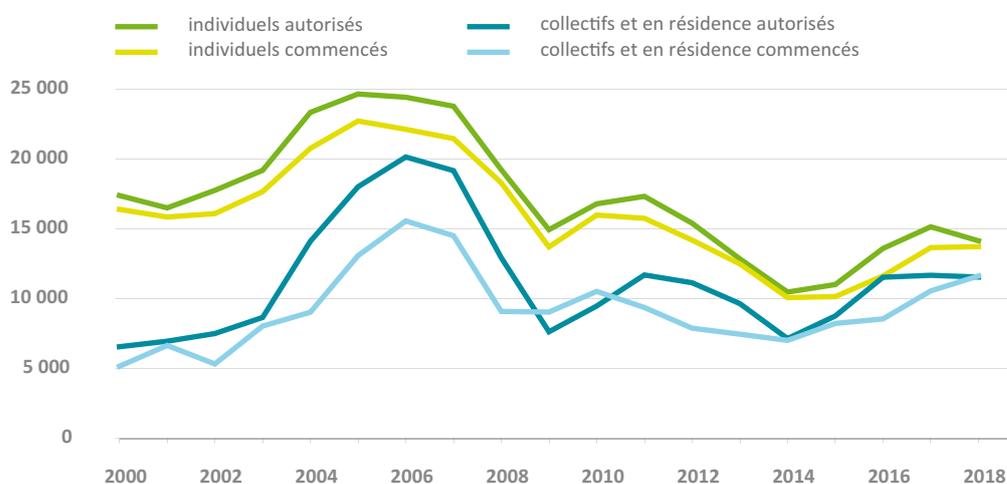
## La construction neuve en Bretagne Résultats 2018

### En 2018, la construction marque le pas

En 2018, le nombre de logements autorisés à la construction en Bretagne est en diminution après trois années consécutives de hausse. La baisse est toutefois moins marquée dans la région (- 4,2 %) qu'au niveau national (- 6,9 %).

Les mises en chantier progressent encore en Bretagne en 2018 (+ 4,7 %), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2017 (+ 22,7 %).

#### Évolution du nombre de logements neufs autorisés et déclarés commencés



Source : SDES, Sit@del2, estimations en date réelle au 27 mars 2019

# Les logements

Au cours de l'année 2018, 25 700 logements ont été autorisés à la construction dans la région, soit 1 100 de moins qu'en 2017 (-4,2 %). Cette diminution résulte de fortes baisses dans les départements du Finistère (-7,1 %), du Morbihan (-6,8 %) et des Côtes-d'Armor (-5,4 %). Le nombre de logements autorisés reste néanmoins supérieur à la moyenne annuelle des dix dernières années (24 200 logements).

Comme les années précédentes, les prêt-à-taux-zéro (PTZ) contribuent plus fréquemment que dans les autres régions à aider les ménages modestes au financement de leur projet d'achat d'un logement neuf. En 2018, 7,2 % de l'ensemble des PTZ distribués en France l'ont été en Bretagne alors que la région représente 5,6 % des autorisations de construction. Cependant, les ménages bénéficiaires ont perçu un montant d'aides inférieur en 2018 comparé à 2017. Les montants versés en Bretagne en 2018 ne représentent plus que 5,7 % du total France contre 7,0 % en 2017.

En Bretagne, les mises en chantier augmentent : 25 400 sur l'ensemble de l'année 2018, soit 1 200 de plus qu'en 2017 (+4,7 %). Cette progression s'explique essentiellement par la hausse importante du nombre de logements collectifs mis en chantier en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère. En France, les mises en chantier diminuent de 4,0 %. Ainsi, la part des mises en chantier de logements en Bretagne dans le total France a augmenté en 2018 (6,1 % contre 5,6 % en 2017).

## Les autorisations de logements individuels diminuent dans tous les départements

Au cours de l'année 2018, 14 200 permis de construire de maisons individuelles ont été accordés dans la région, soit une baisse de 6,6 % en un an. La diminution est particulièrement forte dans les Côtes-d'Armor (-10,1 %).

Environ 13 700 chantiers de maisons individuelles ont démarré au cours de l'année 2018 en Bretagne. Contrairement aux autorisations de construire, les mises en chantier augmentent encore légèrement (+0,5 %). Le Morbihan se démarque des autres départements par une plus forte hausse (+4,0 %).

## Les autorisations de logements collectifs baissent également, mais moins fortement

Avec 11 600 logements collectifs ou en résidence autorisés, les projets de construction d'appartements diminuent de 1,1 % en 2018. Cette baisse s'observe dans le Finistère (-5,9 %) et le Morbihan (-9,5 %). À l'inverse, les projets de construction d'appartements sont en hausse en Ille-et-Vilaine (+2,4 %) et encore plus dans les Côtes-d'Armor (+10,1 %).

Les mises en chantier de logements collectifs augmentent de 10,1 % sur l'ensemble de la Bretagne, grâce au dynamisme observé en Ille-et-Vilaine (+7,0 %) et surtout dans le Finistère (+68,2 %).

## Nombre de logements neufs commencés et autorisés

	commencés		autorisés	
	2018	var 18/17	2018	var 18/17
<b>Côtes d'Armor</b>	3 088	-8,8	3 324	-5,4
individuels	2 403	-2,8	2 433	-10,1
collectifs et en résidence	685	-25,1	891	10,1
<b>Finistère</b>	6 003	22,0	5 887	-7,1
individuels	3 566	2,7	3 602	-7,9
collectifs et en résidence	2 437	68,2	2 285	-5,9
<b>Ille-et-Vilaine</b>	10 307	3,1	10 404	-0,4
individuels	3 873	-2,8	4 118	-4,3
collectifs et en résidence	6 434	7,0	6 286	2,4
<b>Morbihan</b>	5 972	0,6	6 102	-6,8
individuels	3 890	4,0	4 005	-5,3
collectifs et en résidence	2 082	-5,2	2 097	-9,5
<b>Bretagne</b>	25 370	4,7	25 717	-4,2
individuels	13 732	0,5	14 158	-6,6
collectifs et en résidence	11 638	10,1	11 559	-1,1
<b>France métropolitaine</b>	418 981	-4,0	455 584	-6,9
individuels	165 611	-5,0	181 214	-6,8
collectifs et en résidence	253 370	-3,3	274 370	-7,0

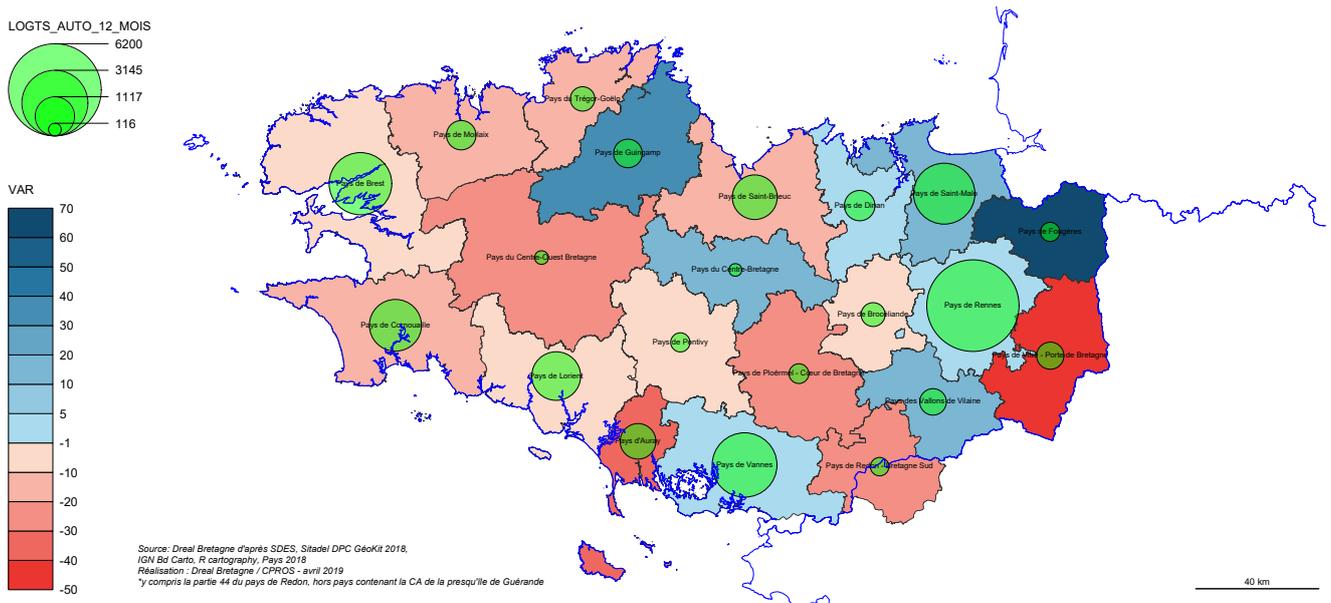
Source : SDES, Sit@del2, estimations en date réelle au 27 mars 2019

## Opérations de + de 100 logements autorisées en 2018

Commune	Nombre/type de logements
RENNES	265 logements en résidence étudiante, Beaulieu
RENNES	152 logements collectifs, Saint-Martin
VANNES	142 logements en résidence seniors, Lahoulle
RENNES	121 logements collectifs, Beaugard
RENNES	112 logements collectifs, Patton
RENNES	107 logements collectifs, Vern
SAINT-AVE	107 logements en résidence de tourisme
SAINT-LUNAIRE	103 logements en résidence seniors
PAIMPOL	102 logements en résidence seniors

Source : SDES, Sit@del2

## Nombre de logements autorisés en Bretagne par pays\* en 2018 en DPC et évolution entre 2017 et 2018



### Baisse dans la majorité des grandes agglomérations

Dans les grandes agglomérations bretonnes, la tendance générale est à la baisse des autorisations, comprise entre - 1 % (pour Golfe du Morbihan – Vannes agglomération) et - 33 % (pour Auray Quiberon Terre atlantique), excepté sur Saint-Malo Agglomération où le nombre de logements autorisés a augmenté par rapport à 2017 (+ 2 %). A proximité des villes de Vannes et de Rennes, cette baisse est concomitante avec le recul dans le secteur du collectif.

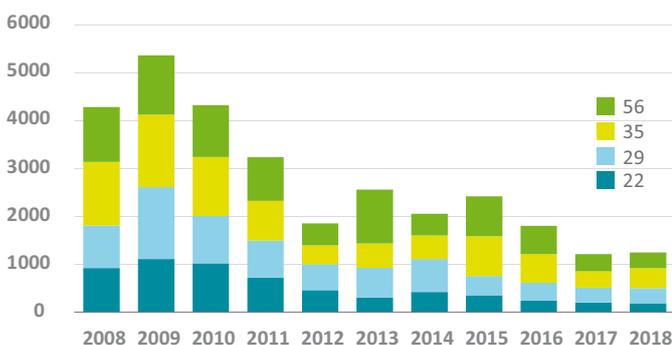
La métropole de Rennes Métropole totalise 46 % des autorisations délivrées dans le département d’Ille-et-Vilaine et près d’un logement autorisé sur cinq (19 %) à l’échelle régionale se trouve dans cette métropole.

Néanmoins, le poids de ce territoire diminue en ce qui concerne le collectif puisqu’en 2018, il concentre 32 % des projets en collectif et résidence de la région, contre 35 % en 2017. Loin derrière, se positionne le pôle de Vannes, avec 10 % du total des projets autorisés dans la région. En troisième place, on trouve les pôles de Saint-Malo et de Brest (6 %).

### Moins de projets annulés en 2018

En 2018, 1 240 projets de construction de logements ont été annulés, soit 4,7 % du volume des autorisations de l’année. En 2017, la part de logements annulés était du même ordre. Bien qu’en progression en Ille-et-Vilaine, la part d’annulations est plus faible dans ce département (4 %).

Nombre de logements neufs annulés



Source : SDES, Sit@del2

### Premières tendances 2019

Fin mars 2019, sur une période de douze mois, les mises en chantier baissent en Bretagne (-1,2 %). Cette baisse intervient après la diminution des autorisations de logements en 2018.

# Les locaux non résidentiels

## Légère baisse des surfaces de locaux non résidentiels autorisée

Avec un total de 2,6 millions de m<sup>2</sup> en 2018<sup>(1)</sup>, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel diminuent de 2,6 % par rapport à 2017. La baisse est importante dans le secteur du commerce (- 27,8 %), alors que les bureaux et les services publics sont en hausse (respectivement + 9,3 % et + 13 %). En Ille-et-Vilaine, plusieurs projets ont donné lieu en 2018 à des demandes d'autorisation de surfaces importantes : des entrepôts à Tinténiac et à Montauban-de-Bretagne (respectivement 35 300 m<sup>2</sup> et 23 700 m<sup>2</sup>), des bureaux à Cesson-Sévigné (12 800 m<sup>2</sup>) et un établissement hospitalier pour personnes âgées à Saint-Malo (11 300 m<sup>2</sup>). Dans le Finistère, un entrepôt agricole de 13 200 m<sup>2</sup> est prévu à Guipavas et la construction de 12 800 m<sup>2</sup> de serres a été autorisée à Plouvorn.

<sup>(1)</sup> Source : SDES, Sit@del2, données en date réelle au 27 mars 2019

## Opérations de locaux de plus de 10 000 m<sup>2</sup> autorisées en 2018

Commune	surface en m <sup>2</sup> /(type de local)	Commune	surface en m <sup>2</sup> /(type de local)
Tinténiac	35 300 (entrepôt)	Plouvorn	12 800 (serre)
Montauban-de-Bret.	23 700 (entrepôt frigorifique)	Cesson-Sévigné	12 800 (bureaux)
Bruz	18 100 (bassin agricole de récupération d'eau)	Saint-Méen-le-Grand	12 100 (entrepôt)
Guipavas	13 200 (entrepôt agricole)	Saint-Malo	11 300 (EPHAD)

Source : SDES, Sit@del2, en date de prise en compte

### Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTÉS). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

D'autres données sont disponibles sur le [site du SDES](http://site.du.sdes) (Logements et Locaux non résidentiels / Résultats détaillés).

**Direction Régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement de Bretagne**

Service Connaissance,  
Prospective et Évaluation  
Unité Valorisation statistique  
et Observatoires

L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre  
Atalante Champeaux CS 96515  
35065 Rennes cedex

Tél. 33 (0)2 99 33 43 03  
Fax. 33 (0)2 99 33 43 18

**Directeur de publication**  
Marc NAVEZ

**Rédaction**  
Bruno RUL  
Pascal BOCHEREL

**Mise en page**  
Annie Lehuger